



Schweizerische Pädiatrische Onkologie Gruppe
Groupe d'Oncologie Pédiatrique Suisse
Gruppo d'Oncologia Pediatrica Svizzera
Swiss Paediatric Oncology Group

IntReALL HR 2010

L'étude est menée sous la responsabilité de la Charité-Universitätsmedizin en Allemagne (promoteur). En Suisse, sa réalisation revient au Groupe d'oncologie pédiatrique suisse (SPOG), qui est le représentant du promoteur.

Contexte

La leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) est le cancer du sang le plus fréquent chez les enfants et adolescent-e-s. La maladie se développe à partir de la moelle osseuse, où la multiplication incontrôlée de cellules immatures perturbe la production des cellules sanguines normales (hématopoïèse). En l'absence de traitement, la LAL entraîne de graves affections et dysfonctionnements d'organes avec issue fatale. Le traitement standard actuel permet déjà de guérir une grande partie des malades. Chez 15 à 20% des patient-e-s survient pourtant une récurrence après le premier traitement, ce qui exige une nouvelle thérapie, avec un moins bon pronostic.

Intérêt de l'étude

Le concept thérapeutique évalué est destiné aux enfants et aux adolescent-e-s qui présentent une récurrence de LAL du groupe à haut risque, donc de mauvais pronostic. L'étude IntReALL HR 2010 porte sur l'intérêt d'un nouveau médicament, le bortézomib. Conjointement à d'autres médicaments, ce dernier peut permettre que les cellules cancéreuses arrêtent de se multiplier et soient détruites. On cherche à déterminer ici si le bortézomib en association avec le traitement standard est plus efficace que le traitement standard seul, dans l'espoir d'obtenir de meilleurs résultats chez les enfants et les adolescent-e-s. Les participant-e-s seront réparti-e-s au hasard en deux groupes pour recevoir soit le traitement standard seul, soit le traitement standard plus du bortézomib. Si, lors des analyses intermédiaires prévues tout au long de l'étude, la balance semble pencher en faveur de l'un des groupes, davantage de patient-e-s seront placé-e-s dans ce groupe thérapeutique «plus prometteur». Et si la supériorité ou l'infériorité d'un groupe est établie avec certitude, la répartition sera arrêtée, et tou-te-s les patient-e-s suivront le traitement dont la supériorité est avérée.

Coordonnées du représentant du promoteur en Suisse:

Partner Relations
Centre de coordination du SPOG
Effingerstrasse 33
3008 Berne
Tél.: +41 31 389 91 89